

Concours de commissaire de police

CONCOURS INTERNE

Session 2021

Après avoir été complétés et signés, les documents suivants devront être déposés ou transmis, au plus tard le **20 novembre 2020** (cachet de la poste faisant foi), au secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur ou au secrétariat général pour l'administration de la police dont vous relevez : adresses disponibles sur le site du ministère de l'intérieur :

<https://www.devenirpolicier.fr/nous-contacter>

Les pièces justificatives (notamment photocopie du premier arrêté ou tout document permettant d'apprécier les conditions d'ancienneté requises dans l'un des corps de la police nationale ou dans l'administration d'emploi) devront impérativement être fournies par les candidats déclarés admis et ceux inscrits sur la liste complémentaire avant l'entrée en école.

ATTENTION : La vérification des conditions de participation n'intervenant qu'après les résultats définitifs, s'il apparaît que les renseignements que vous avez déclarés sont inexacts, vous serez automatiquement éliminé même si le jury a prononcé votre admission.

Timbre de l'administration

**CANDIDATURE INTERNE A L'EMPLOI
DE
COMMISSAIRE DE POLICE
Session 2021**

MATRICULE :

ETAT CIVIL

Monsieur Madame

Nom (*en lettres capitales ; pour les femmes, nom de jeune fille*) :

Prénoms (*souligner le prénom usuel*) :

Nom marital (*pour les femmes mariées, veuves ou divorcées*) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité française : oui en cours d'acquisition¹

Nationalité (*si autre que française*) :

ADRESSE PERSONNELLE

N° : Rue :

Code postal : Localité : Pays (*si autre que France*) :

Numéros de téléphone personnels :

Adresse électronique :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Grade actuel :

Affectation actuelle (*préciser l'administration d'emploi, la direction, le service, l'adresse postale, le n° de téléphone et éventuellement votre adresse électronique*) :
.....
.....
.....

Date d'entrée dans l'administration : Date d'entrée dans la police nationale :

Date de 1^{ère} titularisation dans la police ou dans l'administration d'emploi :

Position actuelle (*activité, congé de longue maladie ou de longue durée, disponibilité, détachement, etc.*) :

¹ Pour les concours où la nationalité française est exigée, votre candidature pourra être prise en compte si vous obtenez ladite nationalité avant la date de la première épreuve.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Êtes-vous :

Travailleur handicapé

Diplôme le plus élevé obtenu, ou niveau d'études :

.....

.....

Indication du ou des concours déjà présentés pour accéder à cet emploi :

.....

.....

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours ou à l'examen.

Fait à _____, le.....

signature,

COMMISSAIRE DE POLICE (CONCOURS INTERNE)

Matricule police :

Date de 1^{ère} titularisation dans la police ou dans une autre administration :

Monsieur Madame

Nom (*en lettres capitales ; pour les femmes, nom de jeune fille*) :

Prénoms (*souligner le prénom usuel*) :

Nom marital (*pour les femmes mariées, veuves ou divorcées*) :

Date et lieu de naissance :

Affectation actuelle :

Épreuve de langue obligatoire (cochez une case)

allemand anglais espagnol italien

Fait àle

Signature

CONCOURS INTERNE DE COMMISSAIRE DE POLICE / PIECES A FOURNIR

OUTRE LA NOTICE D'INSCRIPTION ET LA FICHE D'OPTION, LES CANDIDATS DEVRONT OBLIGATOIREMENT DÉPOSER OU TRANSMETTRE AU SGAMI OU SGAP DONT ILS DÉPENDENT :

- la photocopie de leur premier arrêté ou tout document permettant d'apprécier les conditions d'ancienneté requises dans l'un des corps de la police nationale ou dans l'administration d'emploi.
- la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 novembre 2020²

²Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé ayant pour but la gestion des concours du ministère de l'intérieur. Les données collectées sont sous la responsabilité du directeur central du recrutement et de la formation de la police nationale. Ces informations sont destinées aux services du recrutement du ministère de l'intérieur.

Le traitement des données concerne uniquement les actions visant au déroulement des concours du ministère de l'intérieur :

- inscription des candidats
- gestion du concours
- édition des courriers
- réalisation de statistiques

Ces informations ne font pas l'objet de partage avec des tiers à titre commercial .

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition (articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD). De la même manière, vous pouvez exercer les droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Il est possible de faire valoir ses droits en écrivant à :

Ministère de l'intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS

Pour plus d'informations sur vos droits : cnil.fr

Vous êtes susceptible d'être contacté par la DCRFPN dans le cadre de dispositifs d'accompagnement au titre de la promotion sociale interne à la police nationale.